



La solution digitale pour vos recherches juridiques



Avec Lexbase, accédez à toutes les sources du droit et bases de connaissance juridique enrichies grâce à l'intelligence artificielle

GUIDE D'UTILISATION

Accédez à [Lexbase.fr](https://www.lexbase.fr) de n'importe quel support (ordinateur, téléphone...) avec vos identifiants :
Identifiant

Mot de passe

Pour retrouver vos identifiants, vous pouvez appeler le 01 44 79 93 01

Table des matières

1 LE CONTENU LEXBASE	23
2 LA PAGE D'ACCUEIL	34
3 LA RECHERCHE RAPIDE	34
4 LA RECHERCHE AVANCÉE	45
5 LA NAVIGATION	67
6 FONCTIONNALITÉS LIÉES AUX DOCUMENTS	78
7 OUTILS	78
8 LES ALERTES	89
9 L'ESPACE PERSONNEL	910
10 FAQ	10

1 LE CONTENU LEXBASE

Selon votre abonnement Lexbase vous propose :

L'actualité juridique quotidienne

8 Revues d'actualité et de doctrine juridiques

33 Ouvrages de droit positif couvrant toutes les thématiques du droit (social, fiscal, affaires, privé, famille, pénal et public) ainsi qu'un titre consacré à la profession d'avocat.

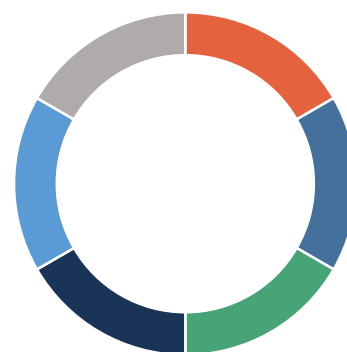
La plus grande base de sources officielles : Les textes officiels publiés, les codes, la documentation officielle fiscale, sociale, en droit boursier et bancaire, les questions/réponses ministérielles, les textes communautaires et les décisions publiées par les autorités administratives indépendantes.

La plus grande base de jurisprudence* : 4,5 millions de décisions et arrêts dont un grand nombre de décisions de premières instances

Mais aussi...

Des infographies illustrant clairement les régimes juridiques les plus complexes (versement de la prestation compensatoire ; rupture conventionnelle, garde à vue, etc.)

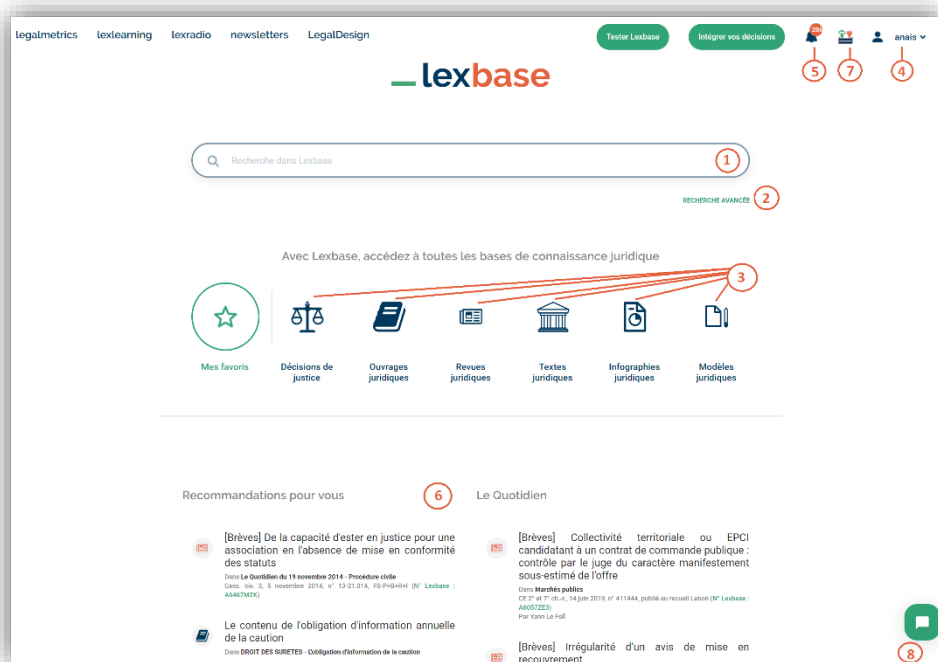
Des modèles juridiques pour vous aider dans la rédaction d'actes en droit du travail, droit pénal, baux commerciaux, droit des sociétés et procédure civile



- Actualité juridique
- Sources Officielles
- Modèles juridiques
- Jurisprudence
- Ouvrages
- Infographies

*Selon une enquête Juriconnexion 2018 sur les données juridiques publiques chez les éditeurs juridiques : <http://www.juriconnexion.fr/enquete-donnees-juridiques-publiques-editeurs-juridiques>

2 LA PAGE D'ACCUEIL



1. La **recherche rapide*** vous permet de rechercher facilement les documents pertinents dans tous les fonds Lexbase.

2. Des critères de recherche très spécifiques ? Cliquez sur **recherche avancée** pour effectuer une recherche avec opérateurs dans les fonds choisis.

3. Sous la barre de recherche, naviguez dans nos **fonds les plus consultés** (Jurisprudence, Ouvrages, Revues, Textes, Infographies et modèles juridiques) ou dans ceux que vous aurez placés en **raccourcis**.

4. En haut à droite se trouvent les fonctionnalités liées à **votre espace personnel*** (dossiers, historique, favoris, notes, préférences).

5. Accédez facilement à la lecture et à la configuration de vos **alertes** personnalisées*.

6. En bas de page s'affiche le **Quotidien Lexbase** ainsi que les **actualités** sélectionnées pour vous.

7. **Les outils*** (Conventions collectives, Calculateur d'indemnités, Comparaison de textes, Le Quotidien et Lexradio) sont accessibles en un simple clic sur « outils » en haut à droite de l'écran.

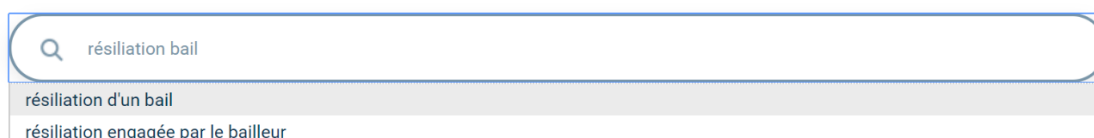
8. Accédez à l'**aide en ligne et à l'assistance Lexbase***.

[* Fonctionnalités disponibles sur toutes les pages de navigation Lexbase]

3 LA RECHERCHE RAPIDE

Plus besoin d'être un expert en recherches documentaires : sur la page d'accueil, indiquez dans la barre de recherche rapide les mots ou expressions (entre guillemets) de votre recherche.

Le moteur vous suggère des expressions juridiques que vous choisissez d'ajouter ou non à votre recherche.



Les résultats pour lesquels les mots-clés ou expressions sont contenus dans un même paragraphe apparaissent. Ils sont classés par type de documents. Cliquez sur l'onglet correspondant au type de document qui vous intéresse :

Jurisprudences (500+)

Ouvrages (500+)

Revue (500+)

Textes (500+)

Doc. pratiques (10)

Sur la gauche il est possible de filtrer les résultats :

Résiliation bail commercial

Tester Lexbase Intégrer vos décisions

Jurisprudences (500+) Ouvrages (405) Revues (500+) Textes (500+) Doc. pratiques (8)

Filtres (Reinitialiser)

Trier: Par pertinence (Les + récentes)

Borner par date: Date min., Date max.

Mention de publication: Publié au Bulletin (325), Publié au recueil Lebon (8)

Toutes les juridictions: Filtre par juridiction (Cass. civ. 3 585)

CA Douai, 31-03-2016, n° 15/02286, Infirmerie partielle A7678RAM
article, 1719, C. civ. loi, 78 droit au bail vente au détail travaux chose louée
[...] limité les désordres et permis à la société REVES INDIGO de poursuivre son activité commerciale au moins jusqu'à la **résiliation** du **bail**. Enfin page 11 des conditions générales du contrat sont exclus des garanties au titre des dégâts [...]

Cass. civ. 3, 03-03-2004, n° 02-17.713, FS-D, Cassation partielle A4085DBW
article, 1382, C. civ. article, 624, C. civ. assignation par un syndicat cessation d'activité
résiliation d'un contrat clause résolutoire
[...] irrecevable l'action du syndicat contre la société Sofa shop et rejeté la demande de Mme ... en **résiliation** du **bail** ce dont il découlait que cette société ne pouvait être considérée comme une partie perdante, la cour [...]

Cass. soc., 16-01-2001, n° 98-44.647, Rejet. A2160AIT
article, L321-1, C. trav. garçon de café bail commercial cause sérieuse
motif inhérent à la personne du salarié
[...] le motif invoqué par l'employeur pour prononcer son licenciement économique était la fermeture de l'établissement consécutive à la **résiliation** du **bail commercial**; qu'il ne s'agit pas là d'un motif économique de licenciement et qu'en [...]

- Par date ou période pour la jurisprudence, les textes et les revues.
- Par type précis de sources ou documents dans jurisprudence, textes et doc. pratiques (ex : pour ne voir que les résultats d'une juridiction précise dans jurisprudence ou les lois dans textes).
- Par titre et thème dans revues.
- Par ouvrage, et partie d'ouvrage dans ouvrages.

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur un résultat pour le voir apparaître dans un nouvel onglet de votre navigateur.

[Astuce : Grâce à ce moteur vous retrouvez très facilement des documents en tapant directement leur référence dans la barre de recherche (numéro de pourvoi, article de code...)]

4 LA RECHERCHE AVANCÉE

lexbase Recherche dans Lexbase

Tester Lexbase Intégrer vos décisions

Recherche par mot clé :

Contenu: ET, ET, Contenu, Contenu, ET, Contenu, Contenu, Sauf

Filtres: Pôle & chambre (Uniquement pour CA Paris), Chambre (tous), Pôle (tous), Numéro (Par ex.: 09-17826, 09/17826, 2012-679, R427-1), État (En vigueur), Tri (Antéchronologique), Dates (Du dd/mm/yyyy, Au dd/mm/yyyy), Références (Référencement ouvrage: Indéfini, Référencement revues: Indéfini)

Lancer la recherche

La recherche avancée, bien que plus difficile à manier, permet d'aller plus loin dans la pertinence des résultats. Dans les fonds importants tels que la jurisprudence, elle donne la possibilité d'effectuer une recherche sur-mesure en choisissant des critères précis entre chaque mot-clé recherché. On choisit précisément ce qu'on souhaite voir ou ne pas voir dans une liste de résultats.

1 - Choix du périmètre de recherche

Commencez par déterminer le périmètre de votre recherche : sur la partie gauche de l'écran se trouvent les trois volets REVUES, OUVRAGES et SOURCES.

Cliquez sur un volet pour en voir les sous-rubriques. N'hésitez pas à cliquer successivement sur les sous-rubriques pour ne rechercher que dans un fonds précis.

Ex : Jurisprudence -> Judiciaire -> Cour de cassation Chambre sociale

Sélectionnez dans les cases de droite les parties de la base dans lesquelles vous souhaitez effectuer votre recherche.

2- La recherche par mot-clé

Dans la recherche par mot clé, différentes options, devant chacune des 4 cases de recherche vous permettent de choisir spécifiquement comment le moteur doit interpréter votre recherche :

- **Contient** : le document trouvé comprendra le ou les mots-clés dans le texte ; le positionnement des mots-clés étant indifférent

- **Exact** : le document trouvé comprendra le ou les mots-clés constitutifs d'une expression exacte ; les mots-clés seront donc accolés

- **Approchant** : le document trouvé comprendra le ou les mots-clés et leurs « dérivés » (adjectifs, substantifs, etc.). Ex : une recherche pour *Indemnisé* donnera aussi des résultats pour *indemnisant*, *indemnités*...

- **Libre** : ce mode de recherche vous permet de rédiger en une seule case votre propre équation de recherche. Pour aller plus loin, n'hésitez pas à consulter notre fiche d'aide sur la recherche libre.

Le ET/OU/SAUF

La recherche experte vous permet de définir les liens entre chacun des mots en choisissant entre ces trois possibilités :

ET ET Contient
ET Contient
ET Contient
OU Contient
Sauf :

- **ET** : un classique en recherche documentaire qui permet de rechercher tous les documents contenant le premier ET OBLIGATOIREMENT le second mot. En recherche simple ou libre, le moteur traduit chaque espace entre les mots comme des ET, mais vous pouvez également l'indiquer lorsque vous composez des expressions plus complexes (incluant des OU, SAUF...). Ex : Indemnisation ET préjudice

- **OU** : permet d'élargir une recherche en mettant plusieurs mots au même niveau, qu'ils soient synonymes ou non. Le OU peut également être utilisé en recherche simple et libre. Utilisez les parenthèses pour bien distinguer les mots concernés par le OU des autres parties de l'expression. Ex : préjudice (moral OU corporel).

- **SAUF** : exclut les documents contenant les mots ou expressions (entre guillemets) définis par le sauf. Permet de vider une liste de résultats des documents évoquant une problématique qui ne vous intéresse pas. Peut également être utilisé en recherche simple et libre. Ex : rupture du contrat de travail SAUF « faute grave ».

Pôle & chambre (Uniquement pour CA Paris)

Chambre (tous) Pôle (tous)

Numéro
Par ex.: 09-17826, 09/17826, 2012-679, R427-1.

Tris
État: En vigueur Tri: Antéchronologique

Dates
Du: dd/mm/yyyy Au: dd/mm/yyyy

Références
Référencement encyclopédie: Indéfini Référencement revues: Indéfini

Autres critères de recherche

Selon le périmètre de votre recherche vous retrouverez d'autres critères de recherche, listés sous la recherche par mot-clé.

Vous pourrez ainsi choisir de rechercher dans les textes en vigueur et abrogés (état), de filtrer par date, ou encore de n'afficher que les résultats faisant l'objet de commentaires dans les ouvrages ou revues Lexbase.

Les résultats

- Les résultats sont listés par types de fonds (Revue, Ouvrages et Source) avec des options de tri par ordre : antéchronologique, chronologique et de pertinence.

- Vous pouvez choisir de les filtrer grâce aux options de filtres disponibles sur votre gauche.

- Cliquez sur le résultat de votre choix pour le voir apparaître dans une nouvelle fenêtre.

- Modifiez à tout moment votre recherche en cliquant sur « Affiner cette recherche » en haut de votre page de résultats.

Résultats pour : licenciement inaptitude

Nouvelle recherche Retour aux résultats Affiner cette recherche Créer une alerte

Revue - 639 Résultats

Sources - 3353 Résultats

Filtres (Réinitialiser)

Antéchronologique page 1

Sources françaises 3350

Jurisprudence 3350

Judiciaire 3350

+ de filtres

Cass. civ. 2, 18-04-2019, n° 18-15.086, F-D, Rejet
71.77% Deuxième chambre civile

Cass. civ. 2, 18-04-2019, n° 17-23.306, F-D, Cassation partielle
64.43% Deuxième chambre civile

Cass. civ. 2, 04-04-2019, n° 18-13.801, F-D, Cassation
67.35% Deuxième chambre civile

Astuce : Pour la jurisprudence, un pourcentage vous permet d'aller rapidement vers les résultats correspondant le plus à votre recherche : plus vous approchez de 100%, plus le document est pertinent

5 LA NAVIGATION

Avec Lexbase, accédez à toutes les bases de connaissance juridique

Mes favoris Décisions de justice Ouvrages juridiques Revues juridiques Textes juridiques Infographies juridiques Modèles juridiques

Sources

Formulaires

Procédure civile

MPC0074, ASSIGNATION DEVANT LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE AUX FINS DE VOIR CONSTATER LA PRESCRIPTION ACQUISITIVE, Procédure civile

MPC0001, Assignment à jour fixe devant le tribunal de grande instance, Procédure civile

MPC0002, Assignment aux fins de délais devant le juge de l'exécution du tribunal de grande instance, Procédure civile

MPC0003, Assignment en liquidation judiciaire devant le tribunal de commerce, Procédure civile

MPC0004, Assignment devant le tribunal de commerce - référé, Procédure civile

MPC0005, Assignment devant le tribunal de commerce - référé, Procédure civile

MPC0006, ASSIGNATION DEVANT LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE VILLE - LIQUIDATION D'INDIVISION, Procédure civile

MPC0007, Assignment devant le tribunal de grande instance - fond, Procédure civile

Sur la page d'accueil, accédez facilement aux bibliothèques de vos favoris et des documents les plus consultés.

Cliquez sur les différents niveaux pour arriver jusqu'au document qui vous intéresse. Il s'ouvre dans un nouvel onglet.

Au niveau du document consulté, vous pouvez toujours :

Pour une source officielle (texte, jurisprudence...), voir sur la gauche ses documents liés (commentaires, jurisprudence associée, chaîne de contentieux...), et sur la droite des outils pratiques : navigation dans le plan de l'arrêt, lien vers les outils de calculs.

Pour les revues et ouvrages, on retrouve sur la droite la contextualisation de la partie ou de l'article consulté qui permet de naviguer facilement entre les niveaux précédents ou suivants du plan de classement.

6 FONCTIONNALITÉS LIÉES AUX DOCUMENTS

Options disponibles pour tous les documents

- ★ Placer le document dans les favoris
- ✎ Annoter le document
- 📄 Exporter le document (envoi par mail, téléchargement au format PDF, imprimer)
- 🔔 Créer une alerte sur le document
- 📁 Ajouter le document dans un dossier de l'espace utilisateur

7 OUTILS

Cliquez sur la boîte à outils en haut à droite de l'écran pour accéder aux outils mis à votre disposition par Lexbase :



L'accès au Quotidien

Découvrez l'essentiel de l'actualité juridique du jour grâce à la revue quotidienne Lexbase.

Lexradio

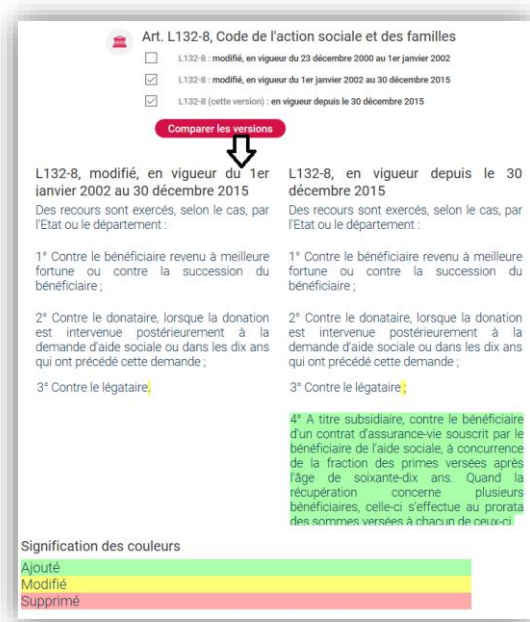
Ecoutez notre [webradio juridique](#) durant votre consultation de Lexbase grâce à une fenêtre de lecture qui s'ouvre en bas de votre écran.

Comparaison des textes

Rechercher un texte (ex. un article de code) pour voir s'il a connu plusieurs versions. Si c'est le cas, vous pourrez voir en un coup d'œil les ajouts/suppressions et modifications entre deux versions sélectionnées (voir capture écran).

Conventions collectives

Retrouvez facilement une convention collective par son nom, numéro de brochure ou IDCC. Lexbase propose un grand nombre de conventions collectives étendues, non étendues, accompagnées de synthèses afin d'en faciliter la compréhension.



Calculateur d'indemnités

Des outils de calcul liées aux conventions collectives vous permettent de calculer facilement l'indemnité...

- de licenciement
- de rupture conventionnelle
- de départ en retraite

...à laquelle peut prétendre le salarié. Le tableau de résultats vous présentera à chaque fois le résultat du calcul selon les calculs légaux et conventionnels :

Convention collective applicable (textes étendus)			3018
Ancienneté légale calculée en années (9) années, (5) mois			9.42
Cumul des 12 derniers salaires précédant le licenciement :			40.000,00
Cumul des 3 derniers salaires précédant le licenciement :			6.200,00
Cumul des primes et gratifications à caractère annuel perçues lors des 3 derniers mois précédant licenciement :			0,00
Statut du salarié			Ingénieur et cadre
Indemnité légale de licenciement :	Salaire sur les 12 derniers mois	$(1/4) \times 40.000,00 / 12 \times (9,42)\text{ans}$	7.847,22
		Total	7.847,22
	Salaire sur les 3 derniers mois	$(1/4) \times (6.200,00 / 3 + 0,00/12) \times (9,42)\text{ans}$	4.865,28
		Total	4.865,28
	La méthode de calcul sur la base des 12 derniers salaires étant plus favorable, elle est celle retenue et l'indemnité légale de licenciement est d'un montant de :		7.847,22
Indemnité conventionnelle de licenciement :	Salaire de référence : le salaire sur 12 mois (primes comprises) / 12		3.333,33
	Ancienneté conventionnelle calculée en années		9.47
	Ancienneté supérieure à 2 ans	$1 / 3 \times 3.333,33 \times (9,47)\text{an(s)}$	10.522,21
	Plafond (Non applicable, valeur non retenue)	$12 \times 3.333,33$	39.999,96
	Indemnité conventionnelle :		10.522,21

8 LES ALERTES

Il existe 3 moyens de vous tenir informé sur Lexbase.fr :

- Alertes sur le plan de classement

Idéal pour les revues Lexbase : créez une alerte sur une partie du plan de classement afin de recevoir un email à chaque ajout de document dans cette sélection.

- Alertes de modification du document :

Vous recevrez un email pour toute modification d'un document ou ajout d'un commentaire sur une source officielle que vous aurez choisi de suivre.

- Alertes sur-mesure :

Il est possible de créer une alerte sur une recherche pour recevoir par email tous les nouveaux documents s'y rapportant.

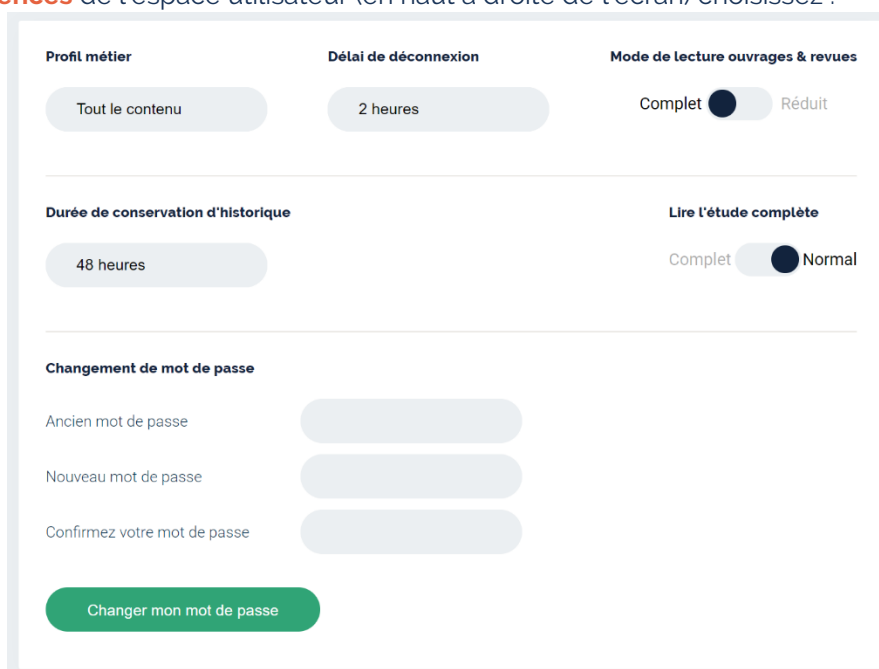
Pour créer une alerte il vous suffit simplement de cliquer sur le picto cloche  en haut du plan de classement sélectionné, d'un document consulté ou d'une liste de résultats.

Retrouvez et paramétrez vos alertes en cliquant sur l'icône  en haut à droite de votre écran Lexbase.fr.

9 L'ESPACE PERSONNEL

Personnalisez votre espace sur Lexbase.fr

Dans **Mes préférences** de l'espace utilisateur (en haut à droite de l'écran) choisissez :



1. le mode d'affichage des revues et des ouvrages dans la base,
2. votre profil métier afin d'avoir sur la page d'accueil l'actualité adaptée à vos besoins,
3. le délai de déconnexion automatique (de 5min à 6h),
4. la durée de conservation automatique de votre historique de navigation.
5. et le mot de passe que vous souhaitez utiliser.

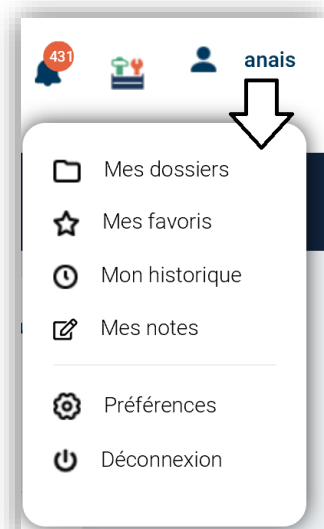
Gérez votre espace dématérialisé

En cliquant sur votre nom en haut à droite de l'écran, vous accédez facilement à :

- Vos favoris
- Votre historique de recherche et de navigation dans la base
- Vos documents annotés
- Vos dossiers

Dans **Mes dossiers**, Lexbase vous permet de créer des dossiers, et d'y intégrer des documents au fur et à mesure de votre navigation dans la base.

À tout moment vous pouvez ouvrir votre dossier et choisir d'extraire une sélection, ou la totalité des documents contenus en un document PDF muni d'un sommaire.



10 FAQ

Vous rencontrez des difficultés pour accéder à Lexbase ?

Ces réponses pourront peut-être vous éclairer :

Je ne retrouve pas ou n'ai pas de codes d'accès personnels.

Vos identifiants vous ont été envoyés par email.

Si vous ne les retrouvez pas, effectuez la procédure « mot de passe oublié » sur le site ou contactez-nous au : 01 44 79 93 01.

Je n'arrive pas à me connecter : le message « Nombre maximum de connexions atteint » apparaît.

Cela peut être dû :

- à un échec de déconnexion si vous fermez Lexbase.fr puis tentez de vous reconnecter immédiatement ;
- à une connexion déjà en cours avec vos identifiants sur un autre appareil ;
- à un dépassement du nombre de connexions autorisées dans votre abonnement.

Dans un premier temps, essayez de patienter quelques minutes avant de vous reconnecter.

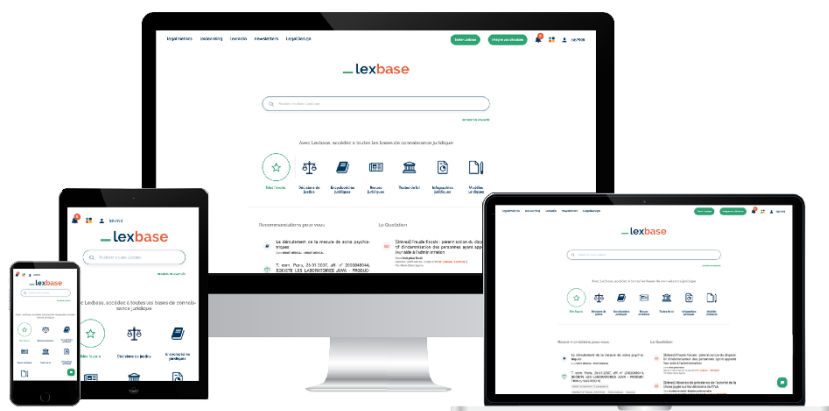
Si le problème persiste, contactez-nous au 01 44 79 93 01.

La navigation est difficile, certaines icônes ou informations n'apparaissent pas

Rafraichissez la page en appuyant simultanément sur Ctrl et F5 sur votre clavier.

Cela peut être lié au navigateur utilisé. Nous vous recommandons les navigateurs suivants :

Google Chrome	
Firefox	



POUR ALLER PLUS LOIN...

Formations à distance

Inscrivez-vous à une de nos sessions de formation à distance animées par un de nos formateurs

<http://inscription-formation.lexbase.fr/>

Aide en ligne

Accédez à l'aide en ligne, et chatez avec nos équipes Lexbase

<https://lexbase.zendesk.com/hc/fr>

Contact

Nos équipes sont à votre disposition : 01 44 79 93 01



www.lexbase.fr